

Candidature pour l'expérimentation de
licence et master paramédicaux.

Conseil d'administration du 6 juillet 2020

Délibération 2020/07/CA-062

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 23 juin 2020 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de soumettre la candidature de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier pour l'expérimentation de licence et master paramédicaux (Parcours Cadre de Santé du Master Santé Publique et Mutualisations d'UE de DE paramédicaux) dont les modalités permettront le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.

Toulouse, le 6 juillet 2020
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0